

CAHIER DES CHARGES POSTE : CHARGE-E DE PROJET « APPUI AUX ACTEURS LOCAUX » (AAL)

1. Principes généraux

Le-la collaborateur·trice doit adhérer au mode de fonctionnement, à l'esprit et aux valeurs avec lesquels HELNETAS Swiss Intercooperation Madagascar évolue. De ce fait, il-elle prendra en considération les impératifs exigés par le développement du programme pays et d'augmentation du volume de portefeuille de projets à encadrer.

2. Cadre général

En tant que Chargé·e de Projet « Appui aux Acteurs Locaux » du programme RATSANTANANA de HELNETAS Swiss Intercooperation Madagascar, le-la collaborateur·trice a pour objectif que les acteurs locaux (autorités locales, secteur privé et société civile) utilisent et gèrent de manière effective, efficace et durable les services d'eau potable et d'assainissement.

Le-la chargé·e de Projet « Appui aux Acteurs Locaux » est le-la premier·ère responsable de la qualité organisationnelle de toutes les activités de la composante 2 du Programme RATSANTANANA effectuées dans la zone d'intervention du-la collaborateur·trice, à savoir : appui aux communes, appui aux gestionnaires et appui à la gouvernance locale de l'eau. Il-elle doit s'assurer d'une collaboration efficace entre les Communes et les Opérateurs Gestionnaires et les bénéficiaires/users au niveau des infrastructures construites dans le cadre du programme RATSANTANANA.

Le poste est basé en région, et couvre un district/zone d'intervention du programme RATSANTANANA. Il inclut des déplacements dans ce district/zone et dans la région d'intervention – et exceptionnellement dans les autres zones d'intervention de HELNETAS.

3. Statut

Le-la collaborateur·trice est subordonné·e administrativement au·à la Responsable Régional·e RATSANTANANA. D'un point de vue technique, il-elle est responsable devant le Conseiller en Gouvernance, responsable Composante 2 du Programme RATSANTANANA – sous la supervision générale du Coordonnateur du Programme RATSANTANANA. Il-elle travaille en équipe avec les autres Chargé·e-s de Projet / Opérationnel·le-s AAL et des autres composantes de la région. De manière plus large, il-elle travaille en étroite collaboration avec les autres membres de l'équipe RATSANTANANA de HELNETAS.

4. Responsabilités

Le-la collaborateur·trice est responsable que :

4.1 -MOC Les communes assument la maîtrise d'ouvrage de la gestion des services AEPA

4.2 -PPP Les gestionnaires privé gère les systèmes AEP de manière rentable et durable

4.3 -GOUV Des mécanismes de bonne gouvernance garantissent redevabilité et transparence aux usagers des services AEPA

De ce fait, il-elle est responsable que les acteurs locaux (autorités locales, secteur privé et société civile) utilisent et gèrent de manière effective, efficace et durable les services d'eau potable et d'assainissement, afin d'assurer une qualité organisationnelle optimale des infrastructures, depuis leur identification et leur conception, pendant la construction des ouvrages, puis lors de leur gestion par l'Opérateur Gestionnaire. Et il-elle assure un renforcement de capacité des acteurs locaux que sont la Commune, l'Opérateur Gestionnaire, et les usager·ère-s/client·e-s.

Il-elle est garant·e de la mise en application des méthodologies d'Appui aux Acteurs Locaux définies par HELNETAS qui reposent en premier lieu sur l'implication active des acteurs du secteur (Communes et Gestionnaires, bénéficiaires), et aussi sur la Maîtrise d'Ouvrage Communale, la Délégation de Service à un Gestionnaire, le Service Payant, et sur PPP Canvas et l'approche Clients.

5. Activités et taches :

La Collaboratrice doit participer activement à toute action de réflexion stratégique, Élaboration, Planification, Budgétisation des activités et définition des indicateurs pour l'année ; établissement et finalisation du PMF et Participation active à l'atelier de planification annuelle ; établir son planning mensuel/hebdomadaire selon le PMF et participer aux réunions de planification d'équipe

La Collaboratrice est responsable des tâches suivantes :

5.1 -MOC Les communes assument la maîtrise d'ouvrage de la gestion des services AEPA

- Etape préliminaire/ Etudes / Prospection des nouveaux sites
- Identification, établissement des Notes méthodologiques/TdR budgétisés, et suivi-contrôle-évaluation d'un prestataire / partenaire de mise en œuvre d'assistance à Maîtrise d'ouvrage Communale (STEFIMOC)
- Formation, Renforcement de Capacité, Accompagnement du prestataire / partenaire de mise en œuvre d'assistance à Maîtrise d'ouvrage Communale (STEFIMOC)
- Appui au fonctionnement général de la Mairie et du STEAH
- Renforcement de capacités de l'ATEAH
- Accompagnement de la Mairie-STEAH-ATEAH avant/pendant les travaux
- Accompagnement de la Mairie-STEAH-ATEAH pour l'exploitation et gestion des systèmes
- Appui à l'évaluation STEAH-ATEAH

5.2 -PPP Les gestionnaires privé gère les systèmes AEP de manière rentable et durable

- Etape préliminaire/ Etudes / Prospection des nouveaux sites
- Participation au recrutement et Accompagnement
- Identification, établissement des Notes méthodologiques/TdR budgétisés, et suivi-contrôle-évaluation d'un prestataire / partenaire de mise en œuvre d'assistance à IG (STEFIG)
- Formation, Renforcement de Capacité, Accompagnement du prestataire / partenaire de mise en œuvre d'assistance à IG (STEFIG)
- Accompagnement du GI sur la contractualisation CDG et l'établissement des annexes du CDG
- Accompagnent / Renforcement de capacité de l'IG dans la Gestion quotidienne
- Accompagnent / Renforcement de capacité de l'IG dans la Stratégie de couverture et Stratégie Client
- Accompagnent / Renforcement de capacité de l'IG dans la Stratégie entrepreneuriale
- Appui aux IG pendant les travaux
- Auto-Evaluation des GI

5.3 -GOUV Des mécanismes de bonne gouvernance garantissent redevabilité et transparence aux

- Mise en place et fonctionnement du mécanisme de gouvernance à l'échelle du site
- Mise en place et fonctionnement du mécanisme de gouvernance et de redevabilité à l'échelle de la Commune
- Mise en place de mécanisme de contrôle à l'échelle de la Région

5.4. Autres :

- **Suivi-évaluation** : participer aux réunions de suivi (Réunion hebdomadaire d'équipe avec le Resp Rég RATSANTANANA, Réunion mensuelle (au moins) avec l'assistant Prog Comp2, Participation à la réunion régionale mensuelle/trimestrielle) ; collecter les informations sur les indicateurs requises par le bailleur et Helvetas durant le baseline et l'endline des activités, participer aux relevés GPS des ménages bénéficiaires,
- **Capitalisation, Diffusion et Plaidoyer** : Participer au processus de capitalisation et diffusion de la composante 2 ; Contribuer aux efforts de coordination, de lobby et de plaidoyer avec les autres intervenants du secteur au niveau commune et district.

- Lien avec acteurs/partenaires locaux : Maintenir une bonne relation avec les communes partenaires, les services techniques, les entreprises privées et tout autre prestataire/partenaire du district d'intervention ; Participer à toutes réunions, ateliers pertinents suivant l'orientation du de la Responsable Régional·e RATSANTANANA.

Il·elle est impliqué·e à chaque étape du cycle de vie d'une infrastructure EAH :

- ETAPE PRELIMINAIRE/ETUDES : Identifier, établir, participer, accompagner et valider toute étude pertinente (volet socio-économique) pour la fonctionnalité organisationnelle à long terme entre les acteurs locaux des infrastructures d'Eau Potable, Assainissement et Hygiène (EAH) ;
- RENFORCEMENT : Assurer le diagnostic des Communes et des Opérateurs Gestionnaires afin de les accompagner dans l'établissement, la réalisation et l'autoévaluation de leur plan annuel de travail, afin que les systèmes d'eau potable soient fonctionnels sur le long terme ;
- CONSTRUCTION : Accompagner les acteurs locaux dans leurs rôles et tâches en lien avec l'organisation des travaux afin qu'ils se déroulent dans les délais et selon les normes de qualité, et que les conditions optimales soient réunies pour assurer la gestion des infrastructures après leur construction ;
- GESTION DES SYSTEMES : Veiller à ce que la Commune et l'Opérateur Gestionnaire assurent le fonctionnement organisationnel de tous les ouvrages EAH du district d'intervention, et que les systèmes soient ainsi fonctionnels pendant au moins 10 ans.
- GOUVERNANCE : Accompagner la mise en place et le fonctionnement de mécanisme de gouvernance et de redevabilité entre Commune, Opérateur Gestionnaire et bénéficiaires pour consolider la gestion pérenne des ouvrages EAH.
- Pour ce faire, il·elle est impliqué·e à chaque étape du cycle de gestion de projet : Participer activement à toute action de programmation, planification, mise en œuvre (directe ou à travers un prestataire/partenaire), suivi-évaluation, capitalisation, diffusion et plaidoyer, au niveau du district / région d'intervention, et de manière plus globale au niveau du programme RATSANTANANA et du programme PAYS.
- Une liste des Activités et tâches (non exhaustives – à préciser et adapter chaque année dans le PMF) est mise en annexe de ce document.

En outre, le·la collaborateur·trice doit également, à l'échelle du programme RATSANTANANA :

- Participer et contribuer aux réflexions et discussions relatives au programme en général pour s'assurer de la pertinence des approches, activités, outils et partenariats pratiqués ainsi que des liens avec les autres projets de HELVETAS ;
- Contribuer aux collectes des données du programme et à la rédaction des rapportages liés au programme RATSANTANANA ;
- Participer au suivi et évaluation du programme à l'échelle du programme ;
- Contribuer à la capitalisation générale des expériences issues du programme ;
- Appuyer les activités de visibilité du projet ;
- Appuyer et participer au recyclage périodique de l'équipe de bureau sur la préparation aux urgences.

Le·la collaborateur·trice s'engage à participer à la réflexion et intégrer à ses activités les thèmes transversaux portés par HELVETAS comme Genre et Equité Sociale (GES), Gestion des Risques et Catastrophes (GRC).

Le·la collaborateur·trice assure dans l'accomplissement de ses responsabilités une communication fluide et à temps de la situation de réalisation au·à la Responsable Régional·e RATSANTANANA et au·à la responsable régional·e de suivi évaluation, une bonne coordination de ses actions avec toute l'équipe de la Région, des autres projets/programmes et un respect des procédures en vigueur.

5. Obligations générales

Le·la collaborateur·trice s'engage formellement à suivre les directives de HELVETAS Swiss Intercooperation, en particulier quant au :

- Système de gestion du personnel, administratif et financier en vigueur au sein de HELVETAS ;
- Toutes les procédures liées aux engagements de dépenses ;
- Système d'enregistrement du temps ;
- Système de planification mensuel (PMF);
- Utilisation des véhicules de service ;
- Tous les codes de conduite et d'éthique de HELVETAS.

Ce cahier des charges n'est pas exhaustif, et il pourra être modifié de commun accord en cas d'évolution des situations/activités au sein de HELVETAS.

ANNEXE 1 : Profil du·de la Chargé· de Projet Appui aux Acteurs Locaux

- Minimum Bacc+3 à Bacc +5 en sciences sociales, sciences économiques/gestion des entreprises, hydraulique, ou tout autre domaine pertinent
- Bonnes expériences de terrain, d'au moins 3 à 5 ans, en accompagnement et renforcement de capacité des communes et/ou des gestionnaires dans le secteur EAH
- Si les expériences précédentes d'au moins 3-5 ans ne concernent qu'un acteur (commune ou gestionnaire), Bonnes expériences de terrain, d'au moins 1-2 ans, d'accompagnement et de renforcement de l'autre acteur
- Bonnes connaissances du contexte de la décentralisation du secteur de l'Eau, de la Maîtrise d'Ouvrage Communale (rôle et compétences), et de la Délégation du Service Public Eau (contrat de délégation, outils de gestion, business plan et gestion entrepreneuriale)
- Bonnes connaissances du topic changement climatique dans les projets Eau, Assainissement et Hygiène
- Connaissances sur les systèmes de suivi et évaluation des activités
- Bonne connaissance en informatique (bureautique – en particulier Excel, logiciel technique : SIG)
- Rigoureux·se, intègre et honnête
- Ouvert au dialogue et diplomate, ayant des connaissances/expériences en « activités sensibles aux conflits »
- Expérience dans une ONG internationale souhaitée
- Très bonne condition physique et forte capacité d'adaptation pour des fréquents déplacements sur terrain
- Titulaire d'un permis moto A

Les candidatures féminines sont vivement encouragées. Expériences antérieures dans la zone, et connaissance des dialectes locaux sont des atouts.